

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**MINISTRE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

**MINISTRY OF POSTS AND
TELECOMMUNICATIONS**

RAPPORT GÉNÉRAL

**CONFÉRENCE ANNUELLE DES
RESPONSABLES DES SERVICES CENTRAUX,
DÉCONCENTRÉS ET STRUCTURES SOUS-
TUTELLE DU MINPOSTEL**

Yaoundé, les 23 et 24 janvier 2019

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. CEREMONIE D’OUVERTURE.....	4
<i>1- Discours d'ouverture de Madame le Ministre des Postes et Télécommunications</i>	
4	
<i>2- Témoignage de William ELONG, Promoteur de la Startup WILL &</i>	<i>5</i>
<i>BROTHERS</i>	<i>5</i>
<i>3- Leçon inaugurale sur le thème «Le secteur des Postes et Télécommunications: un gisement d'opportunités pour l'émergence du Cameroun»</i>	<i>5</i>
II. TRAVAUX EN PLENIERE	7
<i>1. Exposé 1: Evaluation du niveau de mise en œuvre des recommandations de la conférence annuelle des responsables des services centraux, déconcentrés et des structures sous-tutelle du MINPOSTEL, tenue les 18 et 19 janvier 2018 »</i>	<i>7</i>
<i>2. Exposé de l'ART</i>	<i>8</i>
<i>3. Exposé de l'ANTIC.....</i>	<i>9</i>
<i>4. Exposé de CAMTEL</i>	<i>10</i>
<i>5. Exposé de la CAMPOST</i>	<i>10</i>
<i>6. Exposé de SUP'PTIC.....</i>	<i>12</i>
<i>7. Exposé 7: Enjeux et défis liés au développement de l'économie numérique au Cameroun</i>	<i>13</i>
III. CONCERTATION AVEC LES DELEGUES REGIONAUX.....	14
<i>1. Présentation du Directeur des Affaires Générales sur les principales innovations du budget 2019</i>	<i>14</i>
<i>2. Echanges avec les Délégués Régionaux</i>	<i>15</i>

INTRODUCTION

Sous la Haute présidence de **Madame Minette LIBOM Li LIKENG, Ministre des Postes et Télécommunications**, la conférence annuelle des responsables des services centraux, déconcentrés et des structures sous-tutelle du MINPOSTEL, s'est déroulée les **mercredi 23 et jeudi 24 janvier 2019**, dans la salle des conférences du bâtiment annexe du MINPOSTEL.

Y ont pris part, outre les responsables du Ministère des Postes et Télécommunications jusqu'au rang de chefs de service, les Délégués régionaux des Postes et Télécommunications, et les responsables des structures sous tutelle accompagnés de certains de leurs collaborateurs.

Placée sous le thème « **Le secteur des Postes et Télécommunications: un gisement d'opportunités pour l'émergence du Cameroun**», cette conférence annuelle a connu les articulations ci-après :

- I. la cérémonie d'ouverture ponctuée par:
 - le discours de Madame le Ministre des Postes et Télécommunications;
 - le témoignage de William ELONG, Promoteur de la Startup WILL & BROTHERS;
 - la leçon inaugurale du **Dr Christian POUT, Directeur du THINK TANK CEIDES**, axée sur la thématique centrale des travaux.
- II. les travaux en plénière;
- III. la séance de travail entre le Ministre des Postes et Télécommunications et les Délégués Régionaux.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

1- Discours d'ouverture de Madame le Ministre des Postes et Télécommunications

Dans son allocution de circonstance, Madame le Ministre a souhaité une chaleureuse bienvenue à l'ensemble des participants qui ont bien voulu honorer de leur présence, ces assises. Au Docteur Christian POUT, elle a exprimé sa profonde gratitude pour avoir accepté de partager ses connaissances avec les participants, dans le cadre de la leçon inaugurale.

Après avoir rappelé le thème de la conférence à savoir «*Le secteur des Postes et Télécommunications: un gisement d'opportunités pour l'émergence du Cameroun* », Madame le Ministre a souligné l'importance de premier plan que revêt cette conférence à savoir évaluer au terme de chaque année, les actions engagées dans le secteur et arrêter les priorités de la nouvelle année. Elle a à cet effet appelé les participants à réfléchir sur des stratégies nouvelles, en vue de consolider les acquis, et d'explorer les opportunités offertes par le secteur.

Elle a par la suite indiqué que devant les enjeux liés au développement de l'économie numérique, le MINPOSTEL s'est attelé à adresser dans son domaine de compétence, les importants défis qui interpellent le secteur, à savoir la réduction de la fracture numérique, l'accessibilité accrue des Camerounais à l'Internet de haut débit, l'accompagnement et l'encadrement des initiatives et projets des jeunes, le renforcement de la Régulation du secteur et la restructuration de la Poste camerounaise.

Madame le Ministre, tout en indiquant que de nombreuses réalisations ont été faites dans le secteur, a souligné que beaucoup reste encore à faire et a invité tous les acteurs à identifier et à saisir toutes les opportunités de croissance offertes, afin d'accompagner efficacement notre pays à atteindre l'émergence, tel que prescrit par le Chef de l'Etat.

Pour clôturer sa communication, Madame le Ministre a annoncé les différentes articulations de la Conférence.

2- Témoignage de William ELONG, Promoteur de la Startup WILL & BROTHERS

Dans sa présentation portant sur le projet **DRONE AFRICA STORY**, le promoteur a entretenu le panel sur les motivations, les enjeux, les difficultés, les résultats attendus, ainsi que l'impact de ce projet sur le PIB.

En substance, il ressort que le projet **DRONE AFRICA STORY** a été mis en place pour pallier les problèmes de rapidité, d'autonomie et d'efficience dans la réalisation de certaines actions telles que la prise de vue aérienne et la cartographie.

Les principaux enjeux de ce projet, a-t-il précisé, ont porté notamment sur la logistique, la mobilisation des financements, la production des drones et le recrutement des personnels. Il a tenu à saluer le soutien dont il a bénéficié de la part de Madame le Ministre dans la recherche des financements auprès de certains bailleurs de fonds, pour un montant de près de 1,3 milliard de FCFA. Ce financement lui a permis en effet, d'externaliser ses services en Afrique et dans bien d'autres pays dans le monde.

Pour finir, l'orateur a indiqué que le Cameroun regorge de nombreux talents qui ne demandent qu'à être accompagnés par le Gouvernement dans cet écosystème, non sans avoir relevé le défi de la démocratisation de la connaissance et du savoir faire.

3- Leçon inaugurale sur le thème «Le secteur des Postes et Télécommunications: un gisement d'opportunités pour l'émergence du Cameroun»

Dans son exposé, **Dr Christian POUT** est revenu sommairement sur la vision partagée du développement du Cameroun à l'horizon 2035 et les trois phases fondamentales de mise en œuvre de cette Vision dans le cadre du DSCE et ses objectifs. Ensuite, il a indiqué la place des TIC dans l'économie mondiale en présentant le classement des 10 premières entreprises par capitalisation boursière au cours des années 2006 et 2019, dont sept (07) font partie du secteur des TIC.

Par ailleurs, l'orateur a défini les facteurs explicatifs de l'émergence des TIC, notamment les gisements de productivité et d'efficacité économique, les gisements d'opportunités économiques, la capacité à générer, capter et échanger le savoir, la

globalisation et la numérisation. Dans la même vaine, il a indiqué que les marqueurs de l'émergence des TIC sont constitués par un nouveau modèle économique caractérisé par le savoir ou l'économie digitale en constante mutation.

Au rang des facteurs clés de succès de l'émergence des TIC, il a relevé notamment :
- les politiques et la régulation caractérisées en substance par leur flexibilité, la proximité avec les acteurs et leur haute connaissance du secteur, - les infrastructures, - l'éducation et le savoir faire, - les attitudes vis-à-vis des TIC, - la génération, le captage et l'échange du savoir et enfin la baisse des coûts.

S'agissant des success stories africaines, il a présenté les facteurs qui ont favorisé leur création dans certains pays de notre continent, à savoir le programme de soutien public pro-innovant, les opérateurs de télécommunications dynamiques, les infrastructures avec un maillage du territoire, la création d'un écosystème entrepreneurial.

Dans un autre registre, il a souligné les attitudes critiques pour tirer avantage des opportunités du secteur, notamment être toujours en alerte et maintenir une veille stratégique permanente pour anticiper ou encadrer les évolutions.

Enfin, l'orateur a rappelé que toutes les opportunités ne pourront être transformées en avantages concrets si l'instabilité persiste dans notre pays puis a exhorté les uns et les autres dans le quotidien de leur pratique professionnelle, à rester engagés et déterminés pour que la paix règne au Cameroun.

Au terme de cette présentation et des échanges qui ont suivi, le Ministre a prescrit aux différents acteurs du secteur, de mettre en place une veille technologique dans leurs structures respectives.

II. TRAVAUX EN PLENIERE

1. Exposé 1: Evaluation du niveau de mise en œuvre des recommandations de la conférence annuelle des responsables des services centraux, déconcentrés et des structures sous-tutelle du MINPOSTEL, tenue les 18 et 19 janvier 2018 »

Abordant ce point, Monsieur **Emmanuel KANIYONG**, Inspecteur des Services n°1 a donné le niveau de mise en œuvre des 38 recommandations formulées à l'endroit de certains responsables au cours de la précédente session.

En substance, il ressort de cette présentation que certaines de ces recommandations n'ont pas encore été mises en œuvre à savoir :

- la mise en place d'un cadre de concertation pour le partage des informations sur les projets d'envergure du secteur ;
- la consolidation des données statistiques du sous-secteur des télécommunications/TIC ;
- l'organisation d'un marché de gros ;
- la transmission au MINPOSTEL des rapports des études réalisées à CAMTEL et à l'ANTIC sur la mise en place des infrastructures dans la perspective de leur déploiement harmonieux ;
- le rapatriement du portail gouvernemental.

A l'issue de cette présentation, Madame le Ministre a prescrit:

- de reconduire l'ensemble des recommandations non exécutées en vue de leur mise en œuvre diligente par les structures concernées ;
- aux Inspections Générales, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre effective de l'ensemble des recommandations formulées au cours des conférences annuelles ;
- aux Délégués régionaux et aux responsables des services déconcentrés des structures sous tutelle, de travailler en synergie.

2. Exposé de l'ART

Dans son exposé, Monsieur **MENGANG BEKONO, Directeur Technique de l'ART** a indiqué que le contexte en rapport avec la thématique centrale se justifie notamment par l'utilisation croissante des TIC dans le monde et l'augmentation fulgurante du nombre d'abonnés aux réseaux mobile à large bande.

La volonté politique du Gouvernement de faire du Cameroun une plaque tournante numérique pour la sous-région Afrique centrale et la mise en place des infrastructures de télécommunications sont entre autres les atouts du régulateur des télécommunications. L'amélioration significative du niveau de développement des TIC entre 2014 et 2016 se traduit par une relative hausse de 1,04 points de la valeur de l'IDI.

Comme acquis, on note l'existence d'un marché dynamique et en pleine croissance, la présence de plusieurs catégories d'acteurs installés pour offrir des services variés et multiformes. L'augmentation significative de l'accès aux services des télécommunications, TIC et des infrastructures et ressources disponibles sont les conséquences de la transformation rapide des usages.

S'agissant des potentialités, il y a lieu de souligner que l'augmentation de la demande du data induit la possibilité d'engager de nouveaux investissements. En outre, de nouvelles opportunités notamment en termes d'emplois sont offertes à travers l'implication possible des collectivités territoriales décentralisées dans le déploiement des infrastructures de télécommunications, le développement des moyens de paiement électroniques, du marché des terminaux de dernière génération et de services innovants.

Au rang des perspectives, l'ART envisage notamment la mise en place des cadres de prospective pour préparer l'arrivée et le déploiement de la 5G, l'utilisation des supports offerts par les infrastructures de transport des réseaux électriques à très haute tension, des infrastructures autoroutières et ferroviaires pour l'extension et les redondances des réseaux à fibre optique, l'adaptation du cadre réglementaire à l'évolution des réseaux et services.

Au terme des échanges, le Ministre a demandé à l'ART :

- de consolider les acquis de la 4G ;
- de définir un échéancier de mise en œuvre des actions envisagées ;

- de veiller à l'interconnexion entre les opérateurs à concession et ceux titulaires des licences.

3. Exposé de l'ANTIC

Dans son exposé, Madame **MBONO ASSAKO Aline**, Chef de Division des Affaires Juridiques à l'ANTIC, a fait savoir que les acquis pour l'émergence du Cameroun sont notamment : la refonte du cadre juridique et institutionnel, l'organisation des campagnes de sensibilisation et de formation à travers le triangle national, la régulation des ressources d'adressage et la veille sur les réseaux sociaux, l'existence d'une infrastructure à clé publique disposant d'applications sécurisées. Cependant, le Monitoring des infrastructures sensibles du cyberspace camerounais a permis de recenser plusieurs cas d'usurpation d'identité des personnalités et les audits de sécurité menés dans les administrations ont permis de détecter plusieurs vulnérabilités.

Pour ce qui est des atouts, il y a lieu de noter une volonté politique affirmée de développer le secteur du numérique, l'existence d'une Stratégie de développement des TIC et de l'économie numérique.

S'agissant des potentialités, l'on relève la disponibilité d'un capital humain riche et compétent et d'une diversité culturelle propice au développement des contenus locaux.

En guise de perspectives, l'ANTIC envisage : finaliser l'élaboration de la politique nationale de sécurité des Systèmes d'Information; poursuivre et renforcer la sensibilisation des populations ; développer l'expertise locale sur la cybersécurité ; renforcer le cadre juridique et réglementaire ainsi que les mécanismes de financement pour l'essor des startups ; renforcer la protection des infrastructures critiques du cyberspace camerounais et la coopération internationale sur la cybersécurité.

Au terme des échanges, le Ministre a prescrit à l'ANTIC de:

- définir un échéancier de mise en œuvre des actions envisagées;
- mettre en place des stratégies et mécanismes de sensibilisation d'un plus grand nombre d'utilisateurs.

4. Exposé de CAMTEL

Dans son exposé, Monsieur **Georges Paulin ABIA**, Directeur des Systèmes d'Information et de l'Internet à CAMTEL, a présenté plusieurs atouts, notamment la situation géopolitique du Cameroun d'une part, sa gouvernance fondée sur des politiques et stratégies axées vers le développement de l'économie numérique, d'autre part.

Pour ce qui est des acquis, à date, 04 câbles sous-marins sont en exploitation, un Datacenter Tiers 3+ a été mis en place et le Backbone à fibre optique de 12 000 Km couvre les 10 régions du pays et dispose de points de raccordement avec tous les pays frontaliers. Pour le haut débit, une migration est faite vers le « tout optique » et le réseau 4G en cours d'expérimentation a renforcé le réseau CDMA existant.

S'agissant des potentialités, le programme NBN devrait améliorer le taux de pénétration des services de communications électroniques dans les ménages et les organisations publiques et privées, continuer à former des talents dans le domaine du numérique et encourager l'émergence des sociétés de services.

Quant aux perspectives, CAMTEL compte développer l'écosystème du numérique et nouer des partenariats sur le plan national et international notamment avec les acteurs majeurs de l'internet des contenus, devenir le leader en Afrique Centrale, densifier les différents réseaux, introduire d'autres technologies et encourager les échanges avec les grandes écoles et les universités.

Au terme des échanges, le Ministre a prescrit:

- de renforcer le cadre de collaboration avec le MINPOSTEL, l'ART et l'ANTIC;
- d'étudier la possibilité d'une facturation préférentielle de l'internet à une clientèle particulière;
- de mettre en place un laboratoire d'impression 3D pour les startup ;
- de définir un échéancier de mise en œuvre des actions envisagées.

5. Exposé de la CAMPOST

Dans son exposé, Monsieur Marc Aurèle MANDENG, Directeur des activités du Courrier et du Réseau à la CAMPOST a présenté le rôle important que joue cette institution,

bras séculier de l'Etat dans le sous-secteur postal camerounais en vue de l'atteinte de l'émergence du Cameroun. De l'analyse de ce sous-secteur, il ressort que 24 millions de consommateurs sont jeunes, l'on comptabilise plus de 100 opérateurs privés, de même que l'on note une forte influence des TIC et une concurrence dérégulée.

S'agissant ensuite des opportunités, il a indiqué que l'écosystème est on ne peut plus favorable à travers notamment des indicateurs comme la montée en puissance du commerce électronique, la hausse sensible du volume de petits paquets et de colis transfrontaliers, l'apparition de jeunes entreprises sollicitant un accompagnement, le développement des services financiers de proximité, le développement de la gestion électronique des documents, le déploiement du e-Government et le développement du courrier hybride.

Au rang des atouts, la CAMPOST dispose entre autres d'un réseau de bureaux de poste étendu, d'une logistique de transport de qualité, d'une infrastructure de télécommunications comprenant un réseau d'accès et un data center, d'un personnel bien formé et d'un système de prise en charge et de suivi du courrier en ligne. Il a également relevé pour la gouverne des participants, l'appartenance de la CAMPOST à la communauté postale et son réseau interconnecté.

Dans le registre des acquis, l'on retient que la CAMPOST a procédé tout récemment au lancement du porte monnaie électronique CAMPOST MONEY et à l'informatisation des services à l'instar du fichier du personnel et la paye. Comme derniers acquis et pas des moindres, la signature des conventions de partenariat logistique et financier avec des e-marchands, ainsi que la signature de conventions avec plusieurs entreprises et administrations en vue de l'utilisation du moyen de paiement électronique de CAMPOST.

Enfin, pour ce qui est des perspectives, la CAMPOST envisage renforcer la digitalisation de l'organisation interne, signer des partenariats avec les acteurs de l'économie numérique, améliorer la productivité et la capacité d'innovation, mettre en place une plateforme de e-commerce pour intégrer l'ensemble de la chaîne de valeur, mettre effectivement en œuvre le projet Ecom@Africa et développer des produits et services innovants tels que le M-Banking.

Au terme des échanges, Madame le Ministre a recommandé à la structure :

- d'explorer les voies et moyens pour rentabiliser l'infrastructure e-post, notamment le datacenter ;
- de définir un échéancier de mise en œuvre des actions envisagées.

6. Exposé de SUP'PTIC

Dans son exposé, Madame **NGONDJI Anne Chantal Epse MVOGO**, Chef de Division de la Coopération et de la Recherche à SUP'PTIC, a mis en exergue les actions entreprises par cette institution en vue de l'émergence du Cameroun.

Au rang des atouts, il a fait savoir que SUP'PTIC bénéficie d'un appui institutionnel grâce à sa triple tutelle MINESUP, MINPOSTEL et MINFI et d'une organisation forte, apte à porter la nouvelle dynamique de l'institution. Aussi, relève-t-on qu'elle offre des formations arrimées au marché de l'emploi. Par ailleurs, la position géographique de SUP'PTIC en plein cœur du quartier latin à Ngoa-Ekelle, y compris ses facilités et logistiques remarquables, font de SUP'PTIC un hub sous régional de formation comptant à son actif près de 200 étudiants de nationalités étrangères formés.

Comme acquis, il a indiqué que SUP'PTIC a contribué à former dans divers corps de métiers un nombre important d'hommes et de femmes du terroir et de nationalités étrangères. En outre, SUP'PTIC dispose d'une offre de formations variée adossée sur un réseau de partenariat diversifié et de plusieurs centres de formation professionnelles de renommée internationale. A cet effet, l'on retient que SUP'PTIC, tout en étant membre académique de l'UIT, est un Centre d'excellence UIT possédant un Centre de certification internationale sur les technologies CISCO et HUAWEL, un incubateur d'entreprises résolument tourné vers l'innovation baptisé « SUP'PTIC Business Academy » et un Centre UPU pour la formation en technologies postales de pointe en Afrique francophone.

Quant aux opportunités, il a souligné que SUP'PTIC compte satisfaire aux attentes d'un marché national et sous-régional en quête de nouveaux profils à l'instar des Big Data Administrator, des Supply Chain Administrator, des Blockchain Specialist, des Ingénieurs Géomaticien, des Ingénieurs financiers ou des Concepteurs/Développeurs de systèmes intelligents et de systèmes multi-agents.

En ce qui concerne les perspectives, SUP'PTIC charrie le vœu de mettre en œuvre de nouvelles filières professionnelles en adéquation avec les évolutions technologiques, de moderniser ses laboratoires, construire une bibliothèque numérique et enfin de construire et d'équiper un Centre de compétences aux métiers de la fibre optique.

Au cours des échanges, le panel a enregistré la proposition de CAMTEL d'accompagner SUP'PTIC dans l'hébergement des contenus et la fourniture d'internet contre la formation de ses ingénieurs.

Au terme des échanges, le Ministre a recommandé à SUP'PTIC:

- d'élaborer et vulgariser le catalogue de formations offertes par l'Ecole;
- d'élaborer un plan stratégique de développement de l'Ecole sur une vision à court terme ;
- de renforcer les capacités de l'incubateur SUP'PTIC BUSINESS ACADEMY afin d'accompagner efficacement les étudiants en fin de formation dans leurs projets de création d'entreprise;
- de procéder à l'évaluation des différents contrats de partenariat signés par l'Ecole;
- de définir un échéancier de mise en œuvre des actions envisagées.

7. Exposé 7: Enjeux et défis liés au développement de l'économie numérique au Cameroun

Dans son exposé, Madame **TSAFAK DJOUMESSI Pauline**, Directeur de la Réglementation des Postes, des Télécommunications et des TIC au MINPOSTEL, a présenté sommairement le plan stratégique de développement de l'économie numérique et s'est appesanti sur les défis, les difficultés et perspectives liés à la mise en œuvre de ce plan.

Concernant les défis, la présentatrice a indiqué les conditions de mise en œuvre des trois (03) piliers que sont l'offre, la demande et la gouvernance.

Comme principale difficulté rencontrée dans la mise en œuvre des projets prioritaires, l'on note d'une part, l'absence de financement et d'autre part, que certains décideurs n'ont

toujours pas compris les enjeux du développement de l'économie numérique. En outre, le mécanisme de suivi-évaluation de la stratégie mise en place est restée inefficace.

En guise de perspectives, elle a cité quelques projets phares au rang desquels: - le projet Central African Backbone (CAB), - le projet NBN dans ses différentes phases, -le projet Backbone national en fibre optique, -la mise en place d'une plateforme d'interopérabilité pour promouvoir le développement de l'inclusion financière, -la mise en œuvre harmonieuse du projet e-Government, -le programme de réforme du secteur des télécommunications et TIC avec la Banque Mondiale, -la mise en place d'un cyberparc pour accompagner et promouvoir le développement des startups du numérique.

III. CONCERTATION AVEC LES DELEGUES REGIONAUX

La session du jeudi 24 janvier 2019 a été essentiellement consacrée à la concertation du MINPOSTEL avec les Délégués régionaux, sous la conduite de Monsieur le Secrétaire Général, représentant de Madame le Ministre des Postes et Télécommunications.

1. Présentation du Directeur des Affaires Générales sur les principales innovations du budget 2019

A l'issue de sa présentation, les participants ont soulevé certaines préoccupations portant notamment sur:

- l'amélioration des conditions des personnels au cours de l'exercice 2019, au regard de la légère augmentation du budget;
- l'exécution des projets du BIP en régions (cas du Bureau de poste de Deido);
- la prise en compte au niveau central des préoccupations des Délégations régionales dans le processus d'élaboration du budget.

Relativement à la préparation du budget, le Secrétaire Général a instamment exhorté les responsables du MINPOSTEL et les Délégations Régionales à procéder à l'identification et à la maturation des projets au cours de ce premier trimestre 2019, gage de succès dans l'élaboration et l'exécution du budget 2020.

2. Echanges avec les Délégués Régionaux

Au terme des échanges, l'on retiendra que les préoccupations des délégués ont porté notamment sur:

- le projet TCP dont les activités sont en arrêt;
- l'insécurité dans les Régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest qui impacte la mise en œuvre de certaines activités à l'instar de l'identification des abonnés;
- les postes vacants dans les Délégations régionales;
- la nécessité d'aménagement des bâtiments;
- le marché de connexion des Administrations à la fibre optique dans les Régions de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord;
- les rapports fonctionnels avec les Services Centraux d'une part, qui ne sont pas effectifs, et d'autre part l'absence de collaboration entre le Délégué Régional et les responsables des services régionaux des structures et sociétés sous tutelle;
- la régulation des activités postales qui n'est pas effective sur le terrain,
- le renforcement des capacités des personnels sur le bilinguisme et la rédaction administrative notamment;
- la nécessité de l'exécution de la troisième phase du marché d'adressage de la ville d'Ebolowa;
- les difficultés d'organisation des fêtes internationales du secteur dans les régions faute de ressources financières.

De la communication de Madame le Ministre dont lecture a été donnée par Monsieur l'Inspecteur Général des Services, l'on a relevé qu'au plan fonctionnel, quelques insuffisances et manquements entravent le fonctionnement des Délégations Régionales dans la réalisation des objectifs assignés, d'où la nécessité d'une nouvelle orientation.

Au rang des recommandations, le Chef de Département a prescrit aux Délégués régionaux de mener els activités avec beaucoup plus d'efficacité et de visibilité, d'être résolument positionnés sur la fréquence de "**la mobilisation de tous pour l'émergence**".

A cet effet, elle a engagé, sans délai, dans un esprit de travail proactif et inclusif, les mesures correctives ci-après:

- **sur le plan des mécanismes de mise en œuvre des missions organiques**

- l'élaboration d'une feuille de route régionale et par service, faisant ressortir clairement les mécanismes de mise en œuvre des missions organiques des Délégations Régionales et des actions à mener, assortie d'indicateurs de mesures;
- la création des synergies d'actions avec les collectivités territoriales décentralisées visant à favoriser, faciliter et accompagner les initiatives locales dans le domaine des postes, des télécommunications et des TIC;
- la mise en place des mécanismes d'accompagnement de proximité des investissements et initiatives favorisant le développement du secteur des P&T;
- la promotion et la vulgarisation des initiatives du secteur des Postes et Télécommunications en collaboration avec les services centraux ;
- la création des mécanismes pour communiquer et faciliter la compréhension de la réglementation du secteur et la mise en place d'un cadre permanent d'échanges avec les principaux acteurs dans la Région.

- **sur le plan managérial et des Ressources Humaines**

- l'organisation systématique des réunions de coordination hebdomadaires dont les comptes rendus seront transmis mensuellement au Ministre;
- la production d'un état des lieux des ressources humaines et matérielles de la Délégation ;
- la présentation des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des missions des Délégations assortis des propositions de solutions ;
- la proposition des solutions pour le renforcement des capacités et l'amélioration des conditions de travail des personnels.

Pour la mise en œuvre de ces recommandations, le Chef de Département a instruit les Inspections Générales d'accompagner et d'assurer le suivi-évaluation des activités des Délégations Régionales.

Le Rapport Général des travaux de la Conférence assorti du discours de Madame le Ministre, des différents exposés ainsi que la matrice des responsabilités seront produits, transmis aux différentes parties prenantes et publiés sur le site internet du MINPOSTEL.

Telle est l'économie des travaux de la conférence annuelle 2019 des responsables des services centraux, déconcentrés et des structures sous-tutelle du MINPOSTEL, tenue à Yaoundé les 23 et 24 janvier 2019./-

IV. ANNEXES

- Matrice des recommandations ;
- Discours d'ouverture de Madame le Ministre des Postes et Télécommunications ;

- Présentation de Monsieur William ELONG, Promoteur de la Start-up William & Brothers ;
- Présentation du Dr Christian POUT, Directeur du THINK TANK CEIDES ;
- Présentation du Niveau de mise en œuvre des recommandations issues de la session de janvier 2018 ;
- Présentations des structures sous-tutelle (ART, ANTIC, CAMTEL, CAMPOST et SUP'PTIC) ;
- Présentation sur les enjeux et défis liés au développement de l'économie numérique ;
- Les innovations du budget 2019./-